

Attitudes des adolescents canadiens-français vis-à-vis du franco-qubécois et du français académique

Annie Méar-Crine et Thérèse Leclerc

Numéro 6, 1976

La sociolinguistique au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800045ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800045ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Méar-Crine, A. & Leclerc, T. (1976). Attitudes des adolescents canadiens-français vis-à-vis du franco-qubécois et du français académique. *Cahier de linguistique*, (6), 155–170. <https://doi.org/10.7202/800045ar>

ATTITUDES DES ADOLESCENTS CANADIENS-FRANÇAIS
VIS-A-VIS DU FRANCO-QUÉBÉCOIS ET DU FRANÇAIS ACADEMIQUE

Tout individu a tendance à évaluer la personnalité de ses locuteurs et à classer ceux-ci dans telle ou telle catégorie sociale selon le code linguistique qu'ils utilisent (Putnam et O'Hern, 1955 ; Lambert *et al.*, 1960 ; Harms, 1961 ; Nader, 1962 ; Labov, 1966 ; Buck, 1968). Ses attitudes vis-à-vis d'une certaine catégorie de locuteurs sont en général partagées par les membres de son environnement immédiat ; si elles deviennent l'apanage d'une majorité de la population, elles donnent lieu à des stéréotypes ou opinions toutes faites d'une collectivité vis-à-vis d'une autre collectivité.

De nombreuses méthodes ont été mises au point pour mesurer les attitudes des individus appartenant à différentes catégories sociales face à diverses formes dialectales. Celle de Lambert (*matched guise*) consiste à présenter aux sujets une série d'enregistrements réalisés par les mêmes locuteurs utilisant successivement des langues ou des dialectes différents (Lambert *et al.*, 1960 ; Preston, 1963 ; Brown, 1969). Fondée sur le différenciateur sémantique d'Osgood (1957), la technique demande que les sujets forment des jugements au sujet de la personnalité des locuteurs qu'ils écoutent. Comme ils ne savent pas qu'ils évaluent deux fois le même locuteur, les jugements différentiels qu'ils émettent au sujet de son honnêteté, de sa gentillesse, de son intelligence, etc., traduisent leurs attitudes face à son langage.

L'objectif de la présente étude est de mesurer, à l'aide de la technique de Lambert, les attitudes des adolescents canadiens-français envers les membres de leur propre groupe ethnique, selon la variante linguistique qu'ils utilisent, à savoir le franco-québécois et le français académique. Si les mêmes attitudes sont partagées par la majorité des sujets, c'est-à-dire s'il y a un fort consensus dans les cotations qu'ils effectuent, on pourra postuler que les adolescents canadiens-français ont une vision stéréotypée de leurs congénères.

Lambert et ses collègues ont fait plusieurs études sur les attitudes vis-à-vis du français canadien (Lambert *et al.*, 1960 ; Preston, 1963 ; Lambert *et al.*, 1966 ; Brown, 1969). Toutes ces études aboutissent, en général, à la même conclusion principale, à savoir que les individus qui s'expriment en "français de France" sont évalués de façon plus favorable que ceux qui utilisent le français canadien, et ce, par les Canadiens français comme par les Canadiens anglais. Il semble, cependant, y avoir une lacune fondamentale dans ces études ; c'est que sous l'étiquette "français canadien" les chercheurs font entrer aussi bien le français académique du québécois francophone instruit que le franco-québécois du bûcheron (Lambert *et al.*, 1960).

Dans notre étude, l'expression "français académique" désignera le code linguistique utilisé par les Canadiens français instruits, dans les circonstances formelles ; c'est également le code linguistique préconisé et enseigné par les éducateurs, dans les écoles francophones du Québec. Par contre, le "franco-québécois" désignera le code linguistique généralement associé à la couche socio-économique inférieure de la population québécoise. Tant qu'on n'aura pas abouti à une description linguistique exhaustive du franco-québécois, il semble dangereux de vouloir le caractériser, soit sur le plan linguistique ou sociolinguistique. Il convient cependant de souligner que bon nombre de canadiens instruits passent facilement du français académique au franco-québécois, selon les circonstances, alors que dans les classes

inférieures de la population québécoise, on s'exprime presque exclusivement en franco-québécois. Ces faits ne devraient toutefois pas suggérer que le français académique et le franco-québécois sont deux entités linguistiques absolument distinctes. Il serait plus exact de considérer ces dialectes dans l'optique d'un continuum allant du franco-québécois au français académique de l'élite intellectuelle québécoise.

C'est précisément parce que les études de Lambert et de ses collègues n'attachent pas, selon nous, assez d'importance à cette dichotomie du français canadien que nous avons voulu préciser les attitudes des adolescents canadiens-français vis-à-vis du français académique et du franco-québécois. Un facteur sociopolitique récent nous a également incité à vouloir entreprendre cette étude. Au cours des années 60, il semble y avoir eu un revirement complet dans les attitudes d'une majorité de québécois francophones qui ont cessé de considérer le "français de France" comme leur norme linguistique pour se réclamer du Québec et valoriser le franco-québécois. Aussi l'élite québécoise utilise-t-elle délibérément, de plus en plus souvent, le parler populaire. Les écrivains, les acteurs, les chansonniers, les politiciens qui s'expriment en franco-québécois sont de plus en plus nombreux. À priori, le fait que des gens de lettres, des professionnels et des politiciens s'expriment en franco-québécois ne peut que contribuer à susciter des réactions favorables vis-à-vis de ce code linguistique.

MÉTHODE

Protocole expérimental

On enregistre un extrait des *Gommes* (1953) de Robbe-Grillet, lu successivement en franco-québécois et en français académique par neuf locuteurs. Les dix-huit enregistrements ainsi obtenus sont présentés aux sujets dans un ordre où les passages en franco-québécois alternent avec les passages en français académique. Les deux versions d'un même locuteur sont séparées par un intervalle maximum. Les sujets doivent

remplir une feuille-réponse par enregistrement. Les trente et un traits énumérés doivent leur servir à évaluer chaque locuteur selon une échelle en sept points.

Étape préliminaire

Deux études antérieures, l'une de Blain (1960) et l'autre de Gardner, Wonnacott et Taylor (1968), permettent de supposer que les adjectifs utilisés par Lambert *et al.* (1960), Preston (1963) et Brown (1969) représentaient la perception stéréotypée qu'avaient les Canadiens anglais vis-à-vis des Canadiens français. On constitue donc, dans une phase expérimentale préliminaire, une liste d'adjectifs valide. L'objectif de cette étape est de recueillir les adjectifs le plus fréquemment utilisés par les Canadiens français pour qualifier leurs congénères. Une liste de 150 adjectifs, composée à partir des listes de Blain (1960), Preston (1963), et Brown (1969), est distribuée à 73 adolescents, tous du sexe masculin, fréquentant une classe de onzième année. Ces derniers doivent choisir les dix adjectifs qui, dans la liste soumise, décrivent le mieux la personnalité des deux locuteurs dont on leur fait écouter la voix. L'un des locuteurs est étudiant en psychologie, l'autre en géographie, et ils lisent un texte en français académique et en jocal respectivement. Les élèves sélectionnent dix adjectifs pour la première voix et dix autres pour la deuxième. Les quinze adjectifs utilisés le plus fréquemment, pour chacune des voix, sont finalement retenus.

Construction de l'échelle d'évaluation

Chacun des 30 adjectifs sélectionnés dans l'étape préliminaire sert à la construction de 30 échelles bipolaires en sept points ; l'adjectif sélectionné occupe l'un des pôles de l'échelle, et son antonyme, l'autre pôle¹ ; l'épreuve comporte donc les 30 paires

1. Les antonymes des adjectifs ont été choisis à l'aide du *Dictionnaire des synonymes et des antonymes* de Dupuis (1968).

d'adjectifs suivantes : gentil — méchant ; borné — ouvert ; sûr de lui — pas sûr de lui ; honnête — malhonnête ; détestable — aimable ; paresseux — laborieux ; sympathique — antipathique ; logique — illogique ; ignorant — instruit ; rusé — naïf ; ferme — influençable ; mou — volontaire ; courtois — pas courtois ; méthodique — désordonné ; débrouillard — pas débrouillard ; poli — impoli ; négligent — soigneux ; fiable — pas fiable ; entêté — docile ; coopératif — pas coopératif ; sociable — pas sociable ; comique — triste ; stable — instable ; intelligent — stupide ; préoccupé — insouciant ; distingué — vulgaire ; amical — hostile ; nerveux — calme ; consciencieux — pas consciencieux ; prompt — labin. Outre les 30 paires d'adjectifs, chaque feuille-réponse comporte une question formulée comme suit : "Quelle pourrait être l'occupation de cette personne ?". La réponse à cette question doit également être exprimée sur une échelle en sept points, dont un des extrêmes est : "procure beaucoup d'argent, demande de nombreuses années d'études et de formation", et l'autre, l'opposé. Cette question, empruntée à Brown (1969), a pour objectif de fournir des renseignements supplémentaires au sujet de la perception que le sujet a du locuteur.

Déroulement de l'expérience

On présente l'étude aux sujets comme étant une expérience visant à évaluer dans quelle mesure la voix d'un locuteur influence l'opinion que ses auditeurs ont de lui. On ne dit pas aux sujets qu'ils entendront deux fois la même voix, mais plutôt qu'ils entendront 18 enregistrements différents réalisés par 18 hommes, lisant tous le même passage, neuf d'entre eux s'exprimant en franco-qubécois, les neuf autres en français académique. L'expérience se déroule en deux séances, et les 101 élèves écoutent donc neuf des enregistrements le premier jour, et les neuf autres le deuxième jour. On informe les sujets que les deux dialectes sont utilisés de façon à donner plus d'envergure à l'étude. On leur dit également qu'ils auront trois minutes pour remplir chaque feuille-réponse, qu'on leur fera écouter le même enregis-

trement trois fois, et qu'il y aura un intervalle de trois secondes entre chaque enregistrement. Il semble qu'aucun des sujets ne se soit rendu compte qu'il n'y avait que neuf locuteurs.

Choix des sujets

Les 101 sujets choisis pour l'expérimentation étaient âgés de 17-18 ans, tous du sexe masculin, et tous d'origine canadienne-française. Ils fréquentaient trois écoles différentes de la Commission des écoles catholiques de Montréal. L'une de ces écoles était considérée comme étant d'un niveau socio-économique élevé, les deux autres représentant respectivement les strates moyenne et inférieure de la population. Dans chacune des trois écoles, on sélectionna deux classes de onzième année, l'une d'elles qualifiée de "régulière", l'autre comportant un programme allégé. Le tableau, ci-dessous, montre la distribution des sujets, selon leur classification scolaire et leur niveau socio-économique.

TABLEAU I

Répartition des 101 adolescents selon leur milieu socio-économique et leur répartition scolaire

Milieu socio-économique	Cours	N
Favorisé	Régulier	25
	Allégé	14
Moyen	Régulier	17
	Allégé	20
Défavorisé	Régulier	16
	Allégé	9

Matériel

Choix des locuteurs. Les neuf locuteurs choisis utilisent les deux codes linguistiques, à savoir le franco-québécois et le français académique, avec la même aisance. Ils sont du sexe masculin. Canadiens

français, âgés de 23 à 51 ans ; nés à Montréal, ils ont toujours vécu dans une communauté canadienne-française. Ils appartiennent à trois catégories sociales différentes, déterminées selon l'échelle socio-économique de Blishen (Blishen *et al.*, 1968) qui tient compte du revenu et du prestige accordés à chaque profession ainsi que du niveau d'instruction qu'elle requiert (voir tableau II).

TABLEAU II

*Relevés de l'âge, du salaire et du niveau
d'éducation des locuteurs*

Sujets	Age ¹	Salaire ²	Années d'études
1 Avocat	30-40	A	15 et 3 (univ.)
2 Physiothérapeute	30-40	B	14 et 2 (univ.)
3 Gérant de banque	30-40	A	12 et 1 (univ.)
4 Contremaître dans la construction	40-50	A	12
5 Caissier de banque	20-30	D	12
6 Electricien	20-30	B	11 et apprentis
7 Ouvrier dans une chaîne de montage	40-50	B	7
8 Chauffeur de taxi	40-50	D	8
9 Facteur	40-50	B	7

1. L'âge est donné par catégories, soit 20-30, 30-40, 40-50.

2. A équivaut à un salaire de \$10 000 et plus
 B équivaut à un salaire de \$ 8 000 à \$10 000
 C équivaut à un salaire de \$ 6 000 à \$ 8 000
 D équivaut à un salaire de \$ 4 000 à \$ 6000

Texte utilisé. Le passage des *Gommes* (1953), de Robbe-Grillet, que l'on demande aux neuf locuteurs de lire est le suivant :

- La rue Joseph-Janeck, est-ce loin d'ici ?
- Ca dépend du numéro où vous allez.
- Tout au bout, du côté du boulevard Circulaire.
- Alors c'est très simple : vous continuez jusqu'au premier carrefour, où vous tournez à droite, et, tout de suite après, vous tournez à gauche ; ensuite c'est tout droit. Vous n'en n'avez pas pour longtemps.
- Il y a bien un bureau de poste, n'est-ce pas ?
- Oui... sur le boulevard, à l'angle de la rue Jonas. Mais ça n'est pas la peine d'aller chercher une poste jusque-là...
- Non, non, je sais, mais... il faut que j'aille à celle-là... pour la poste restante.
- Alors, la première à droite, la première à gauche et puis tout droit. Il n'y a pas à se tromper.

Wallas remercie et reprend sa route mais, arrivé au croisement, au moment d'obliquer sur la gauche — vers la clinique — il se rend compte, qu'ayant omis de souligner ce détail à l'agent, celui-ci va croire qu'il se trompe de chemin, malgré ses explications claires et répétées (p. 247).

On a choisi ce passage parce qu'il ne comporte aucun jugement de valeur, aucune prise de position qui pourrait influencer les sujets dans leurs évaluations. La conversation entre les deux protagonistes de Robbe-Grillet se résume à un échange de renseignements.

Afin d'assurer l'identité sémantique des deux textes lus aux adolescents — version français académique et version franco-québécois — on a réalisé une version franco-québécoise du passage des *Gommes* (1953) cité ci-dessus. Quelques expressions comme "poste restante", "clinique" — ainsi que les noms de rue ont dû être changés parce qu'ils ne sont que peu ou pas du tout utilisés au Québec. La version franco-québécoise a été soumise au jugement de quatre montréalais qui l'ont approuvée comme étant représentative du parler populaire de Montréal. La version présentée aux locuteurs étaient rédigée dans les termes suivants :

- Aye, la rue Saint-Joseph, c'tu loin d'icitte ?

- Ben, ça dépend oussé que vous voulez aller.
 - C'é par là, dans le boute du rond-point.
 - C'é ben facile, vous allez jusqu'au premier coin, pis là vous tournez à drouette, pis tu'suite après, vous tournez sus votre gauche, pis là, c'é tout drouette. C'é pas ben loin.
 - Y'a-tu un bureau de poste, dans ce boute-là ?
 - Oui, ee... sus a grand-rue, juss au coin de St-André. Mé ça vaut pas à peine d'aller jusque-là pour ça.
 - Non, non, j'sais ben, mé... i faut que j'y alle pareil, pour faire faire une lettre enregistrée.
 - Oubliez pas, prenez à drouette, pis tournez sus vote gauche, pis là, c'é tout drouette. Vous pouvez pas l'manquer.
- Willy r'mercie gars, pis i continue son chemin. Mé rendu au coin, juss avant de tourner à gauche pour à pital, y'a pensé qu'i avait pas dit ça à la police, pis que tet ben i va croire qui s'é trompé, même si Y avait toute ben expliqué ça.

Enregistrement des locuteurs. Deux magnétophones Sony TC 106 AV sont utilisés pour l'enregistrement. Le même texte est enregistré à trois reprises par chacun des locuteurs. Trois phrases seulement sont retenues pour l'expérimentation (celles qui sont soulignées dans les deux passages cités ci-dessus), et pour chacune des phrases, on choisit l'enregistrement jugé le plus satisfaisant. Les dix-huit versions finalement retenues sont alors retransmises sur une deuxième bande magnétique.

Les voix sont réparties en deux séries et les deux versions d'un même locuteur sont séparées par un intervalle de chaque série, est indiqué au tableau III.

RÉSULTATS

Comparaison des évaluations au moyen de tests "t"

Les moyennes globales obtenues pour chaque adjectif, lors de l'utilisation de chacun des deux codes linguistiques sont comparées au moyen de tests "t" pour échantillons reliés (Winer, 1962). Les résultats de ces tests sont donnés au tableau IV. Trente items sur

TABLEAU III

Ordre de présentation des voix

Série	Numéro de la voix	Occupation	Code linguistique ¹
1	1	contremaître	FA
	2	gérant de banque	FQ
	3	facteur	FA
	4	caissier	FA
	5	physiothérapeute	FA
	6	chauffeur de taxi	FQ
	7	électricien	FQ
	8	avocat	FA
	9	ouvrier	FQ
2	1	facteur	FQ
	2	électricien	FA
	3	contremaître	FQ
	4	avocat	FQ
	5	gérant de banque	FA
	6	chauffeur de taxi	FA
	7	ouvrier	FA
	8	caissier	FQ
	9	physiothérapeute	FQ

1. FA équivaut à "français académique"
 FQ équivaut à "franco-québécois"

TABLEAU IV

*Comparaisons des moyennes obtenues pour chaque item,
selon les deux codes linguistiques,
à l'aide de tests "t"*

Item ¹	Moyennes		t ²
	Français Académique	Franco- Québécois	
1 gentil	5,046	4,597	6,40**
2 borné	3,427	4,260	-10,54**
3 sûr de lui	5,028	4,100	11,03**
4 honnête	5,240	4,776	7,53**
5 aimable	4,853	4,268	7,47**
6 paresseux	3,249	4,172	-11,26**
7 sympathique	4,971	4,501	5,86**
8 logique	5,007	4,248	10,95**
9 ignorant	2,995	4,366	-18,32**
10 naïf	3,532	4,129	-7,47**
11 influençable	3,454	4,080	-7,19**
12 mou	3,436	4,227	-9,58**
13 courtois	5,075	4,252	10,84**
14 méthodique	4,829	3,823	12,06**
15 débrouillard	5,079	4,169	9,12**
16 poli	5,302	4,339	11,62**
17 négligent	3,334	4,434	-14,08**
18 fiable	4,991	4,179	9,96**
19 entêté	3,731	4,037	-3,31**
20 coopératif	5,184	4,559	9,05**
21 sociable	4,983	4,260	9,91**
22 comique	4,065	4,174	-1,80
23 instable	3,413	4,221	-9,94**
24 intelligent	5,010	3,895	15,77**
25 insouciant	3,382	3,892	-5,53**
26 vulgaire	3,030	4,262	-14,47**
27 amical	5,080	4,545	7,55**
28 calme	4,252	3,684	6,75**
29 consciencieux	4,909	3,933	12,30**
30 prompt	4,602	3,973	6,70**
31 occupation	4,531	3,192	17 **

1. La valeur maximum, soit 7, est accordée au pôle cité, que ce pôle soit positif ou négatif. Pour l'item 31, la valeur 7 est accordée à l'occupation qui rapporte le plus d'argent et demande le plus de scolarité et de formation.

2. ** p < 0,01.

31 atteignent des valeurs de "t" significatives au seuil de 0,01. Seul, l'adjectif "comique" ne réussit pas à atteindre le seuil de signification.

Ces résultats montrent que les mêmes personnes, lorsqu'elles utilisent le français académique, sont jugées comme étant plus gentilles, plus sûres d'elles, plus honnêtes, plus aimables, plus sympathiques, plus logiques, plus courtoises, plus méthodiques, plus débrouillardes, plus polies, plus fiables, plus coopératives, plus sociables, plus intelligentes, plus amicales, plus calmes, plus consciencieuses, et plus prompte que lorsqu'elles utilisent le franco-québécois. De même, lorsqu'elles utilisent le français académique, leur niveau socio-économique est jugé comme étant significativement plus élevé que lorsqu'elles s'expriment en franco-québécois. Quant aux adjectifs à connotation négative, les locuteurs s'exprimant en franco-québécois ont toujours la cote la plus haute ; ceci explique les valeurs de "t" négatives. C'est donc dire que les mêmes personnes sont jugées comme étant moins bornées, paresseuses, ignorantes, naïves, influençables, molles, négligentes, entêtées, instables, insouciantes et vulgaires lorsqu'elles s'expriment en français académique plutôt qu'en franco-québécois.

L'hypothèse selon laquelle la personnalité des locuteurs s'exprimant en français académique serait jugée de façon plus favorable que celle des individus qui s'expriment en franco-québécois est donc vérifiée.

Stéréotypes

Afin de vérifier si les évaluations de la personnalité révèlent une image stéréotypée, les moyennes globales sont également soumises à des tests "t" utilisés quand la moyenne de la population est connue. En postulant une distribution normale des traits, on suppose la moyenne de la population égale à 4. La moyenne de la population caractérise un jugement non stéréotypé. Si la moyenne de l'échantillon, pour un item, s'écarte de façon significative de la moyenne de la population,

on conclut que le jugement porté sur ce qualificatif est stéréotypé. Les résultats des tests "t" appliqués aux moyennes obtenues lors de l'utilisation du français académique sont donnés au tableau V ; les mêmes résultats concernant l'utilisation du franco-qubécois sont donnés au tableau VI.

Il semblerait, d'après ces résultats, que les évaluations des sujets soient très stéréotypées puisque, lors de l'utilisation du français académique, 30 items sont significatifs et que 22 le sont également lors de l'utilisation du franco-qubécois. Un "t" significatif indique que les sujets ont tendance à mettre une cote qui se situe à une extrémité de l'échelle. Ceci n'implique cependant pas que la majorité des sujets cotent dans le même sens. À l'item 19, par exemple, pour le français académique, le "t" significatif obtenu est de -3,24. Il n'y a toutefois pas consensus entre les sujets, 54 % mettant une cote s'approchant du pôle "entêté", 43 %, une cote s'approchant du pôle opposé et 3 % étant neutres. Par contre pour les items 12 et 31, dont les valeurs de "t" sont respectivement égales à -8,30 et 8,39, 80 et 78 % des sujets ont coté dans le même sens. Cependant, afin d'obtenir un taux d'accord élevé entre les sujets, les valeurs de "t" plus grandes ou égales à |8| seulement seront considérées comme reflétant un stéréotype (Gardner, Wonnacott et Taylor, 1968). Avec ce nouveau critère, 26 items sont conservés lors de l'utilisation du français académique, alors que 3 items seulement le sont lors de l'utilisation du franco-qubécois. Les locuteurs qui s'expriment en français académique sont donc jugés comme étant, en général plus gentils, plus sûrs d'eux, plus honnêtes, plus aimables, moins bornés, moins naïfs, moins influençables, etc., que la moyenne des gens. Les locuteurs s'exprimant en franco-qubécois, au contraire, ne s'éloignent significativement de la moyenne de la population que pour les items "gentil" et "honnête" ainsi que pour le niveau socio-économique. Ils sont donc jugés comme étant plus gentils et plus honnêtes que la moyenne des gens, mais comme ayant des occupations et des salaires moins élevés.

TABLEAU V

*Évaluation de la personnalité des locuteurs
lors de l'utilisation du français académique*

Item	Moyenne	Sigma	t ¹
1 gentil	5,0455	0,7128	14,65**
2 borné	3,4267	0,6179	-9,32**
3 sûr de lui	5,0277	0,6636	15,56**
4 honnête	5,2396	0,6626	18,80**
5 aimable	4,8535	0,6659	12,88**
6 paresseux	3,2485	0,6022	-12,54**
7 sympathique	4,9713	0,6667	14,64**
8 logique	5,0069	0,6179	16,37**
9 ignorant	2,9950	0,5934	-17,02**
10 naïf	3,5317	0,6013	-7,82**
11 influençable	3,4545	0,7472	-7,33**
12 mou	3,4356	0,6827	-8,30**
13 courtois	5,0752	0,6521	16,57**
14 méthodique	4,8287	0,6235	13,35**
15 débrouillard	5,0792	0,6942	15,62**
16 poli	5,3020	0,6442	20,31**
17 négligent	3,3337	0,6273	-10,67**
18 fiable	4,9911	0,6944	14,34**
19 entêté	3,7307	0,8333	-3,24**
20 coopératif	5,1842	0,6512	18,27**
21 sociable	4,9832	0,6940	14,23**
22 comique	4,0653	0,5770	1,13
23 instable	3,4129	0,6380	-9,24**
24 intelligent	5,0099	0,5827	17,41**
25 insouciant	3,3822	0,6491	-9,56**
26 vulgaire	3,0297	0,6733	-14,48**
27 amical	5,0802	0,6816	15,92**
28 calme	4,2525	0,7227	3,51**
29 consciencieux	4,9089	0,5922	15,42**
30 prompt	4,6020	0,6948	8,70**
31 occupation	4,5307	0,6352	8,39**

1. ** p < 0,01.

TABLEAU VI

*Évaluation de la personnalité des locuteurs
lors de l'utilisation du franco-québécois*

Item	Moyenne	Sigma	t ¹
1 gentil	4,5970	0,6092	9,84**
2 borné	4,2604	0,7026	3,72**
3 sûr de lui	4,1000	0,8413	1,19
4 honnête	4,7762	0,7389	10,55**
5 aimable	4,2683	0,7189	3,75**
6 paresseux	4,1723	0,7562	2,28*
7 sympathique	4,5010	0,8144	6,18**
8 logique	4,2475	0,7257	3,42**
9 ignorant	4,3663	0,7205	5,10**
10 naïf	4,1287	0,6947	1,86
11 influençable	4,0802	0,7408	1,08
12 mou	4,2267	0,7474	3,04**
13 courtois	4,2525	0,8029	3,16**
14 méthodique	4,8228	0,7691	-2,31*
15 débrouillard	4,1693	0,9059	1,87
16 poli	4,3386	0,8221	4,13**
17 négligent	4,4337	0,6457	6,75**
18 fiable	4,1792	0,7783	2,31*
19 entêté	4,0366	0,7010	0,52
20 coopératif	4,5594	0,7621	7,37**
21 sociable	4,2604	0,7112	3,67**
22 comique	4,1743	0,6506	2,69**
23 instable	4,2208	0,7184	3,08**
24 intelligent	3,8950	0,7341	-1,43
25 insouciant	3,8921	0,7613	-1,42
26 vulgaire	4,2624	0,7513	-3,51**
27 amical	4,5446	0,7056	7,75**
28 calme	3,6842	0,7291	-4,35**
29 consciencieux	3,9327	0,6941	-0,97
30 prompt	3,9733	0,8047	-0,33
31 occupation	3,1921	0,6559	-12,37**

1. ** p < 0,01

* p < 0,05.

Il semble donc que, l'hypothèse selon laquelle l'évaluation de la personnalité des locuteurs révèle une image stéréotypée soit vérifiée dans le cas des locuteurs s'exprimant en français académique, mais qu'elle soit infirmée dans le cas des locuteurs utilisant le franco-québécois.

DISCUSSION

Les résultats prouvent que le même locuteur est jugé différemment selon le code linguistique qu'il utilise. Il est évalué de façon plus favorable s'il s'exprime en français académique plutôt qu'en franco-québécois. Cela peut s'expliquer par le fait que le français académique est en général plus valorisé que le franco-québécois. C'est le code linguistique des magistrats, des professionnels, des médias, la langue que grammairiens et professeurs préconisent, tandis que le franco-québécois représente la langue du peuple. Le français académique représente, sans doute, pour beaucoup, la norme à atteindre, alors que le franco-québécois est considéré comme le parler de tous les jours. C'est sans doute pour cette raison que les locuteurs s'exprimant en français académique sont surestimés, tandis que les locuteurs s'exprimant en franco-québécois sont perçus comme des gens ordinaires, moyens.

Il convient, cependant, de souligner que l'expérience s'est déroulée dans un contexte scolaire. Ce fait a pu fausser quelque peu les résultats, car le français académique est la langue habituellement exigée à l'école, tandis que le franco-québécois en est, en général, banni. Il serait donc intéressant de voir si l'on obtiendrait les mêmes résultats dans un contexte où le franco-québécois est le parler usuel : dans un parc, un terrain de jeu, dans la rue, par exemple. Les adolescents, considérant le franco-québécois comme le code le plus approprié à ces environnements, ne le percevraient peut-être pas sous un angle aussi négatif.

Annie Méar-Crine
Thérèse Leclerc
Université de Montréal